



Nouvelle politique énergétique

L'opportunité de faire du Québec un leader de la transition énergétique

Montréal, le 4 septembre 2013 – Alors que se tient aujourd'hui à Joliette la première séance de consultation dans le cadre de Commission sur les enjeux énergétiques, le Regroupement des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) appelle le gouvernement à engager résolument le Québec sur la voie de la transition énergétique et présente ses principales recommandations.

Changements climatiques, épuisement des ressources, dégradation des écosystèmes, coûts pour les ménages et pour l'État, problèmes de santé publique, étalement urbain... Notre boulimie énergétique nous confronte à des défis multiples et immenses. « Basé sur la dépendance aux hydrocarbures et particulièrement au pétrole, le développement de nos sociétés n'est pas viable et la transition vers un modèle moins énergivore est inéluctable, affirme Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ. La question est de savoir si le Québec sera à l'avant-garde ou à la traîne de ce nécessaire changement. »

Le Québec a la chance de pouvoir compter sur des atouts inestimables pour entrevoir positivement cette transition vers une société à faible intensité de carbone : non seulement nous possédons un grand potentiel en efficacité énergétique mais aussi des opportunités pour développer des sources d'énergie propres et renouvelables, des entreprises innovantes, des citoyens créatifs, une population éduquée. Le Regroupement des CRE estime que ces avantages doivent nourrir la motivation du Québec à devenir un leader dans le développement énergétique durable et l'économie verte.

Le RNCREQ, qui s'est lancé dès 2009 dans une vaste démarche en faveur de la réduction de la consommation de pétrole - avec [Les Rendez-vous de l'énergie](#) puis [Par notre PROPRE énergie](#) - recommande de :

- 1. Réduire notre consommation globale d'énergie de 25% d'ici 2020** en donnant la priorité aux économies d'énergie (efficacité énergétique et aménagement durable du territoire) et à la réduction de la consommation de pétrole. L'exemple des pays scandinaves, dont le climat et la densité de population sont semblables au Québec, montre qu'il est réaliste de viser une consommation de 3,75 Tep/h.
- 2. Soutenir l'innovation et accroître la consommation des énergies propres, renouvelables et locales.** Le principe de « la bonne énergie à la bonne place » doit être appliqué de façon à maximiser les gains environnementaux, sociaux et économiques pour les Québécois. Le RNCREQ propose notamment d'utiliser les surplus d'électricité comme levier pour stimuler le développement économique des régions, contribuer à l'électrification des transports et encourager l'économie verte.
- 3. Investir massivement dans le développement des transports actifs et collectifs ainsi que dans l'intermodalité,** et ce autant dans les grands centres que dans les régions. Le tournant vers cette mobilité durable doit aller de pair avec un changement des pratiques en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme afin de réduire l'étalement et les besoins de motorisation.

4. Procéder à une analyse coûts-bénéfices des différentes options d'approvisionnement en hydrocarbures pour la société québécoise. Cette analyse doit prendre en compte :

- tant les impacts sociaux, environnementaux et économiques,
- l'ensemble du cycle de vie (extraction, transport, transformation, consommation, gestion des résidus),
- les incidences sur les objectifs de lutte contre les changements climatiques et de réduction de la consommation de pétrole.

Une étude récemment publiée par des chercheurs de la prestigieuse université Stanford démontre qu'il n'y a aucune barrière technologique ou économique à notre conversion aux énergies renouvelables. Les auteurs affirment plutôt que la transition énergétique est avant tout une question de volonté sociétale et politique¹. C'est aussi le message que les CRE adressent à la Commission : les solutions pour faire du Québec un exemple de l'économie verte existent déjà. Le défi que nous devons maintenant relever, c'est celui de susciter l'engagement et la détermination nécessaire pour que ces solutions gagnantes puissent être rapidement mises en œuvre.

La consultation qui débute aujourd'hui est ainsi une occasion unique pour les Québécois, non seulement d'exprimer leur vision d'avenir, mais aussi de se mobiliser pour que cette vision puisse devenir réalité. Le RNCREQ invite la population à y participer massivement en commentant en ligne, en déposant un mémoire, ou en présentant un mémoire devant la Commission : <http://consultationenergie.gouv.qc.ca/>

- 30 -

Source :

Alice de Swarte, responsable des communications

514 861-7022 poste 24

alice.deswarte@rncreq.org

¹ <http://ow.ly/nKNsd>